

# CSA-R SSA

du 26 mars 2024

Monsieur le Directeur, Mesdames, Messieurs,

Dans un contexte social difficile, la semaine dernière les agents de la Fonction publique se sont mobilisés pour l'augmentation des salaires.

Pour une meilleure attractivité et fidélisation au sein de notre SSA, FO revendique :

- L'application immédiate des textes réglementaires de la FPH.
- Le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat subies depuis 2000, correspondant à 27%, avec l'augmentation du point d'Indice.
- La revalorisation de toutes les indemnités : heures supplémentaires, travail du dimanche, des nuits et des jours fériés, astreintes, etc.
- La réévaluation des forfaits d'astreintes qui stagnent à 121,96 euros depuis des années pour tous les grades confondus.
- La prise en compte de toutes les primes pour le calcul de la retraite.
- Un rappel de la part de la DCSSA auprès des établissements pour la mise en application des directives IFSE 2022 pour les changements de groupes.
- De privilégier les embauches sous statut plutôt que sous contrat.
- La prise en compte pour les agents civils des frais d'hébergements et de restauration lors d'examens professionnels et concours, ainsi que les frais de transport qui sont actuellement remboursés à hauteur d'1 aller et 1 retour par an seulement. Le personnel militaire bénéficie de tous ces avantages, ne sommes-nous donc pas tous au service du MINARM ? L'avancement au choix étant de plus en plus restreint au vu des taux et de la mise en place des LDG, les agents civils sont amenés à se présenter à ce type d'épreuves plus fréquemment.
- D'adapter les contenus des examens professionnels techniques catégorie B, trop généralistes, par rapport aux réelles fonctions des agents dans le travail quotidien.
- Le bénéfice du CTI pour tous. L'ensemble des agents du SSA a contribué à la gestion de la crise COVID.



Les agents paramédicaux sont toujours dans l'attente des taux d'avancement de 2024.

Les informations dans l'ENSAP concernant la carrière des agents pour leur éventuel départ en retraite sont incomplètes et difficiles à corriger par les service compétents.

Les agents sont dans l'attente d'une mise à jour générale du simulateur ENSAP en ce qui concerne les sujets suivants : le CTI, le MTI, la mise à jour de la de la majoration du dixième au profit des catégories actives.

Au sujet des BOE cités dans l'ordre du jour, nous vous demandons une explication sur l'embauche par la voie du PACTE ?

Monsieur le Directeur, nous vous demandons de ne pas oublier les personnels volontaires impliqués pour l'organisation des JO, en les récompensant par une prime similaire à d'autres Ministères.

Au sujet des enjeux du développement durable, nous revendiquons une carrière durable pour l'ensemble des personnels du MINARM ; cela permettra de fidéliser les personnels et contribuera à l'attractivité du SSA !

Merci de votre attention.

Paris, le 26 mars 2024

